

IDENTIFICATION DES MESURES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DCE OU SDAGE

BASSIN VERSANT	CANET	Problème à traiter (1)	Objectif spécifique visé (2)	Mesure opérationnelle pour atteindre les objectifs DCE ou SDAGE (3)				Précisions sur le secteur concerné (4)			Faisabilité des mesures (5)		Délais (6)		Identification des impacts majeurs des mesures sélectionnées (7)	Maîtrise d'ouvrage pressentie (8)	Commentaires (9)
				Mesure actée aujourd'hui (31)		Mesure complémentaire à mettre en oeuvre (32)		N°masses d'eau (41)	Précisions (X unités de quantification) (42)	Estimation de coût (43)	Technique (51)	Financière (52)	Réalisation av 2012 (61)	Réponse du milieu av 2015 (62)			
				Mesure (311)	Code mesure (312)	Mesure (321)	Code mesure (322)										
Atteinte du bon état écologique		Artificialisation			Diminuer les apports solides à l'étang	3C06	233-232-231				oui	difficile	difficile	oui	Impacts sur le fonctionnement physique des cours d'eau	Collectivité	Les apports proviennent majoritairement du Réart -
		Artificialisation			Restauration de zones d'expansion de crues	4A09	233-232-231				oui	difficile	difficile	oui	Profession agricole	Collectivités et profession agricole	Projet de barrage écrêteur sur la Canterrane
		Artificialisation			Revégétalisation des berges	3C17	233-232-231				oui	oui	oui	oui		Collectivité et propriétaires	
		Artificialisation			Gestion adaptée des vidanges décennales de la retenue de Villeneuve de la Raho	00	232- L126-TR1				oui	oui	oui	oui			Prévenir une dégradation de l'état du Réart et de l'étang lors des vidanges décennales
		Artificialisation			Gestion hydraulique du grau	3A19	TR 1				oui	oui	oui	oui		Gestionnaire	
		Pollutions urbaines et industrielles		Travaux STEP	Travaux STEP et réseaux	5B08;5B12;5B13	233-232-231				oui	difficile	difficile	oui		Collectivité	Difficulté réseaux
		Pollutions urbaines et industrielles			Inciter à la création de zones tampons (au-delà du champ réglementaire) en sortie de STEP	5B15;5B26	233-232-231				oui	oui	oui	oui		Collectivité	
		Pollutions urbaines et industrielles			Traitement des rejets industriels (incluant les caves)	5E17;5A32;5A28;5A25	233-232-231				oui	oui	oui	oui	aucun	Exploitants	
		Pollutions urbaines et industrielles			Gestion des boues de STEP - Mise en place d'une MESE à l'échelle départementale	5B29;5A34;00	233-232-231				oui	difficile	difficile	oui		Collectivité	
		pollutions agricoles et érosion			Aménagement de l'espace rural : création de bandes enherbées, ZH, gestion des fossés	5D07;00	233-232-231TR1				oui	difficile	difficile	oui	Profession agricole	Profession agricole - Collectivités	
		pollutions agricoles et érosion			Animateur agricole : formation/sensibilisation/animation	5D19;5D24	233-232-231-TR1				oui	oui	oui			Profession agricole - Collectivités	
		pollutions agricoles et érosion			Pratiques alternatives à l'utilisation des pesticides	5D01	233-232-231-TR1				oui	difficile	difficile	oui	Profession agricole	Profession agricole - Collectivités	
		pollutions agricoles et érosion			Optimiser les bonnes pratiques d'utilisation des fertilisants (gestion des sols nus...)	5C10	233-232-231-TR1				oui	oui	oui	oui	aucun	Profession agricole	
		pollutions agricoles et érosion			Traitements des rejets liquides et déchets de serres	5C12	233-232-231				oui	oui	oui	oui	Profession agricole	Profession agricole	
		pollutions agricoles et érosion			Evaluation de l'impact des élevages équestres situés dans les 5 km de la bande littorale	5C08	233-232-231-TR1				oui	oui	oui			Collectivité	

pollutions agricoles et érosion				Gestion des potences et création d'aires de lavage et de remplissage	5D10;5D12	233-232-231-TR1			difficile	difficile	difficile	oui		Collectivités Profession agricole		
Pollutions diffuses				Réduction voir suppression des utilisations non agricoles de pesticides	5D01;5D19;5D24	233-232-231-TR1			oui	oui	difficile	oui		Collectivités Exploitants réseaux		
Gestion globale et concertée du BV				Mise en place d'une structure de gestion et animation	1A10;1A17	233-232-231-TR1			oui	oui	oui			Collectivité	Fusion des 2 structures administratives en place	
Prélèvements / Gestion quantitative				Gestion concertée des ressources (Plans de gestion , programmes d'actions)	3A09;3A11	232			oui	oui	difficile	oui		Collectivité		
Connaissance des plans d'eau				Acquisition de connaissances	00	L126			oui	oui	oui	oui			* Risque de modifications du fnt de l'ouvrage pour remplir sa fonction APE, avec notamment augmentation du marnage * La définition du BP devra prendre en compte l'usage AEP	
	Eau potable	Mise en place de protections réglementaires des captages		Définition des zones d'alimentation des ressources exploitées et potentielles												
		mise en place d'une structure d'assistance aux maîtres d'ouvrages (SATEP)		sécurisation de la ressource (interconnexion des collectivités et exploitation de ressources d'origine différente)												
		mise en place de véritables périmètres de protection adaptés à la protection des captages et avec des autorisations de prélèvement respectant la ressource		poursuite de la mise en place de ces périmètres												

Eaux résiduaires urbaines	Mise en conformité des STEP de plus de 2000 eh	Mise en conformité de toutes les STEP de plus de 2000 eh			En cours de mise aux normes : Banyuls, Barcarès, Bolquère, Eyne, Cabestany, Canet, Perpignan, Pia, Port-Vendres, Rivesaltes, Saint Laurent de la Salanque, Saint Pierre dels Forcats, Villelongue de la Salanque									
					Non conforme : Céret, Ille-sur-Têt, Prades rive gauche, Prades rive droite									
	Actions de rappel à l'ordre graduées : * incitation * blocage de l'urbanisation * mise en demeure	Actions de rappel à l'ordre graduées : * incitation * blocage de l'urbanisation * mise en demeure												
Natura 2000 - DOCOB "Etang de Canet"		Elaborer et mettre en œuvre un programme de restauration du fonctionnement hydraulique de la lagune		TR 1		environ 3000 E	oui	oui	oui	oui	-	Collectivités - Etat - ASA	maintien de l'habitat de végétation pionnière à salicorne programmée pour 2006	
		Assurer une inondation périodique des steppes salées méditerranéennes et des mares temporaires		TR1	Partie nord, concerne aussi l'ex-ME 998	environ 40 KE	oui	oui	oui	oui	-	Collectivités - Conservatoire du littoral	Biodiversité	
		Maintenir les mares temporaires méditerranéennes		TR1	Partie nord	mesure CAD	oui	oui	oui	SO	-	Agriculteurs	Biodiversité (3170, 1510)	
		Améliorer la qualité de l'eau de l'Agouille de la Mare (sensibilisation)		233		environ 4000 E	oui	oui	oui	SO	-	Collectivités	Biodiversité	
		Conserver le régime hydraulique favorable à l'habitat "rivières avec berges vaseuses" (élaborer et mettre en œuvre un protocole de gestion des débits)		233		environ 2000 E pour l'élaboration	oui	oui	oui	OK	-	Collectivités	Biodiversité (3270)	
		Maintenir les prairies humides à grandes herbes (fauche tardive, pâturage extensive)		TR1		mesure CAD	oui	oui	oui	SO		Agriculteurs	Biodiversité (6420)	
		Assurer une inondation périodique de la roselière		TR1	Partie nord, concerne aussi l'ex-ME 998	inclus dans l'inondation steppes salées	oui	oui	oui	oui	-	Collectivités - Conservatoire du littoral	Biodiversité (oiseaux)	

					Mettre en œuvre un suivi hydraulique et hydrogéologique		TR1		environ 30 kE	oui	oui	oui	SO	-	Collectivités	Biodiversité (1150*)
					Poursuivre les programmes de suivi de la qualité des eaux (FOGEM)		TR1		environ 9 kE sur 6 ans	oui	oui	oui	SO	-	Collectivités	Biodiversité (1150*)
					Ouvrir un grau au sud de l'étang		TR1			oui	oui	oui	oui	Diminution surface habitat de dunes - Apports chroniques de MES et sédiments en mer lors de l'ouverture des graus	Collectivités ou Etat ?	Limiter l'envasement
					Etudier l'alimentation hydraulique et hydrogéologique des mares temporaires		TR1	Partie nord, concerne aussi l'ex-ME 998	environ 10 kE	oui	oui	oui	SO	-	Collectivités - Conservatoire du littoral	Biodiversité (3170*)
Respect des normes pour les rejets de substances toxiques																Toxiques accumulés dans les sédiments de l'étang : DDT, Cu, Zn
Non dégradation des milieux	Modification de l'usage pour remplir sa fonction AEP		mesures pour garantir la non dégradation				L126									* Modification de l'usage pour remplir sa fonction AEP * La définition du BP devra prendre en compte l'usage AEP
OBJECTIFS SDAGE	Zones humides	Forte pression foncière avec enjeu sur les ZH		Thématique intégrée dans les PLU des 2 communes et du DOCOB Natura 2000												
	Inondations		identifier le document concerné	les communes aval sont demandeuses d'interventions pour protéger les populations = impact physique sur les milieux												
	Actions de gestion sur l'ensemble du bassin versant		identifier la /les procédures en cours	la communauté d'agglomération (Perpignan Méditerranée) veut porter et animer un projet de contrat d'étang												Structure de gestion indispensable

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

Tableau à remplir dans un premier temps avec des critères techniques et qui sera revu dans, un deuxième temps, en fonction des analyses économiques

BASSIN
VERSANT CANET

Masse d'eau cours d'eau / transition/ côtière/ plans d'eau(1)		Rappel du risque NABE identifié (2)	MEFM (3)			Problèmes à traiter (4)					Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau		Désignation en MEFM	Usage spécifié 1	Usage spécifié 2	Artificialisation	Assainissement	Transferts agricoles	Gestion globale			Bon état / Bon potentiel 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (63)
233	Agouille	fort	oui	prot z. agricole		X	X	X	X		Artificialisation - Transferts agricoles		DD	Sous réserve des résultats de l'étude CE Med
232	Le Réart et la Canterrane	doute	non			X	X	X	X		Artificialisation - Transferts agricoles		DD	Sous réserve des résultats de l'étude CE Med
231	Foseille	fort	oui	prot z. agricole		X	X	X	X		Artificialisation - Transferts agricoles		DD	Sous réserve des résultats de l'étude CE Med
TR 1	Canet	fort	non			X		X	X		Transferts agricoles		DD	Temps de restauration par rapport à la contamination des sédiments + comblement
L126	Lac de Villeneuve de la Raho (MEA)													* Risque de modifications du frnt de l'ouvrage pour remplir sa fonction AEP, avec notamment augmentation du marnage * La définition du BP devra prendre en compte l'usage AEP

